



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingt-quatorzième session

Rome, 7-11 novembre 2022

Situation financière de l'Organisation

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija
Directeur et Trésorier, Division des finances
Tél.: +3906 5705 4676 – Courriel: Aiman.Hija@fao.org

RÉSUMÉ

- Le présent document fournit de nouvelles informations au Comité financier sur la situation financière de l'Organisation au 30 juin 2022.
- Situation de la trésorerie du Programme ordinaire – Au 30 juin 2022, le solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du Programme ordinaire s'élevait à 388,9 millions d'USD (305,7 millions d'USD au 31 décembre 2021).
- Obligations liées au personnel – Au 30 juin 2022, les obligations contractées au titre des quatre plans en faveur du personnel étaient de 1 566,7 millions d'USD au total, dont 1 028,5 millions d'USD non financés (951,7 millions pour l'assurance maladie après cessation de service [AMACS] et 76,8 millions pour le Fonds des indemnités de départ [FID]). Le sous-financement des obligations contractées au titre de l'AMACS continue à contribuer lourdement au déficit structurel du Fonds général.
- Placements disponibles à la vente – La valeur des placements à long terme au 30 juin 2022 était de 538,3 millions d'USD (671,5 millions d'USD au 31 décembre 2021). Cette baisse de 133,2 millions d'USD découlait d'une diminution de la valeur des revenus fixes et des titres à échéance non déterminée.
- Déficit du Fonds général et des fonds apparentés – Le déficit du Fonds général a diminué (il est passé de 964,3 millions d'USD au 31 décembre 2021 à 742,0 millions d'USD au 30 juin 2022), ce qui tient principalement au fait que les contributions ordinaires des États Membres ont été intégralement comptabilisées à titre de recettes, contre seulement six mois de dépenses à ce jour.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note de la situation financière de l'Organisation au 30 juin 2022 et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a constaté que, compte tenu du montant des liquidités du Programme ordinaire, tel que ce montant apparaît dans les données les plus récentes, et des prévisions concernant l'échelonnement des versements des États Membres, la trésorerie de l'Organisation devrait être suffisante pour faire face aux besoins opérationnels jusqu'au 31 décembre 2022;**
- **sachant que la santé financière de l'Organisation était tributaire du versement en temps voulu des contributions mises en recouvrement, a invité instamment les États Membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires;**
- **a noté que le déficit global tenait principalement aux obligations non financées relatives au personnel;**
- **a pris note des renseignements complémentaires fournis sur les taux d'approbation et les taux de dépenses du Programme de coopération technique (PCT) et a souligné qu'il fallait maintenir les dépenses à un niveau qui permette d'utiliser intégralement les crédits ouverts au titre du PCT, tels qu'approuvés par la Conférence.**

Introduction et sommaire

1. La mise à jour du rapport sur la situation financière de l'Organisation donne un premier aperçu des résultats non vérifiés pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022. Le présent rapport est structuré comme suit:

- Résultats financiers de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022:
 - i) État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds au 30 juin 2022, présenté par source de financement, et rappel des soldes au 31 décembre 2021 aux fins de comparaison – Tableau 1.
 - ii) État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes des fonds pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022, présenté par source de financement, et rappel des soldes de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2020 aux fins de comparaison – Tableau 2.
- Observations succinctes sur les résultats financiers pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022.
- Prévision de trésorerie pour 2022, jusqu'au 31 décembre.

Tableau 1

ÉTAT DE L'ACTIF, DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
au 30 juin 2022

(en milliers d'USD)

	Fonds		Total	
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et Fonds du PNUD	30 juin 2022	31 décembre 2021
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	388 865	921 631	1 310 496	1 487 787
Placements détenus à des fins de transaction	-	1 127 826	1 127 826	625 664
Contributions à recevoir des Membres et du PNUD	322 350	17 347	339 697	278 846
À déduire: provision pour retard des contributions	(57 370)	(10 808)	(68 178)	(73 547)
Comptes débiteurs	43 702	1 621	45 323	37 295
Placements disponibles à la vente	538 256		538 256	671 478
TOTAL DE L'ACTIF	1 235 803	2 057 617	3 293 420	3 027 523
PASSIF				
Contributions reçues à l'avance	-	1 683 785	1 683 785	1 497 119
Dépenses non réglées	46 472	350 895	397 367	489 976
Comptes créditeurs	80 215	-	80 215	70 278
Recettes constatées d'avance	125 162	-	125 162	90 121
Plans en faveur du personnel	1 566 747	-	1 566 747	1 539 784
TOTAL DU PASSIF	1 818 596	2 034 680	3 853 276	3 687 278
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS				
Fonds de roulement	25 745	-	25 745	25 745
Compte de réserve spécial	36 127	-	36 127	35 135
Compte des dépenses d'équipement	56 724	-	56 724	53 713
Compte des dépenses de sécurité	23 721	-	23 721	26 224
Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement	-	22 937	22 937	32 323
Plus-values / (Moins-values) latentes sur les placements	32 508	-	32 508	147 073
(Gains) / Pertes actuariel(le)s	(15 634)	-	(15 634)	(15 634)
Solde des fonds (déficit) en fin de période	(741 984)	-	(741 984)	(964 334)
TOTAL DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	(582 793)	22 937	(559 856)	(659 755)
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	1 235 803	2 057 617	3 293 420	3 027 523

Tableau 2

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES ET VARIATIONS DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
Période de six mois arrêtée au 30 juin 2022

(en milliers d'USD)

	Fonds		Total	
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et Fonds du PNUD	30 juin 2022	30 juin 2020
RECETTES:				
Contribution des États Membres	484 517	-	484 517	480 804
Contributions volontaires	26 440	500 187	526 627	449 875
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	30	697	727	146
Activités financées en commun	10 498	-	10 498	12 279
Recettes accessoires	(4 241)	(1 270)	(5 511)	14 652
Rendement des placements – long terme	(18 642)	-	(18 642)	(16 215)
Autres recettes accessoires nettes	7 327	-	7 327	8 497
(Pertes) / Gains de change	(11 787)	-	(11 787)	27 920
TOTAL DES RECETTES	494 142	499 614	993 756	977 958
DÉPENSES:				
Programme ordinaire	218 903	-	218 903	205 525
Projets	-	500 884	500 884	427 414
TOTAL DES DÉPENSES	218 903	500 884	719 787	632 939
EXCÉDENTS DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	275 239	(1 270)	273 969	345 019
Gains ou pertes actuariel(le)s	-	-	-	-
Charge d'intérêts liée aux obligations relatives au personnel	(16 349)	-	(16 349)	(14 485)
Provision pour contributions à recevoir et autres actifs	-	-	-	-
Recettes constatées d'avance	(35 041)	-	(35 041)	(42 554)
Variation nette du compte des dépenses d'équipement	(3 011)	-	(3 011)	(6 548)
Variation nette du compte des dépenses de sécurité	2 504	-	2 504	(477)
EXCÉDENT / (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	223 342	(1 270)	222 072	280 956
Virement d'intérêts sur les comptes de donateurs	-	1 270	1 270	(927)
Virements nets des / (vers les) réserves				
Fonds de roulement	-	-	-	-
Compte de réserve spécial	(992)	-	(992)	4 316
Solde des fonds en début d'exercice tel que déclaré précédemment	(964 334)	-	(964 334)	(937 589)
SOLDE DES FONDS EN FIN D'EXERCICE	(741 984)	-	(741 984)	(653 244)

Observations succinctes sur les résultats financiers pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022

Situation de trésorerie et contributions non acquittées

2. La trésorerie de l'Organisation (Fonds général), qui comprend les équivalents de trésorerie, s'élevait à 388,9 millions d'USD au 30 juin 2022, contre 305,7 millions au 31 décembre 2021.

Placements détenus à des fins de transaction

3. La valeur des placements détenus à des fins de transaction, au 30 juin 2022, était de 1 128,1 millions d'USD. En y ajoutant les dépôts à terme et les liquidités, soit 1 197,3 millions d'USD (présentés dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie), on atteignait un montant total de 2 325,4 millions d'USD (2 033,1 millions d'USD au 31 décembre 2021), qui représentait essentiellement les soldes non dépensés sur des projets financés par des fonds fiduciaires.

4. Compte tenu de la progression constante des taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique et de l'effet négatif de cette hausse sur le prix des titres à revenu fixe, la stratégie prudente de la FAO, qui mise sur des investissements à faible risque, a produit un rendement de -0,04 pour cent sur la période de six mois arrêtée au mois de juin 2022. Ce rendement est cependant demeuré supérieur de 4 points de base à la valeur moyenne pondérée de l'indice de référence, qui était de -0,08 pour cent.

Placements disponibles à la vente

5. Les portefeuilles de placements disponibles à la vente représentent la part des placements mise en réserve pour financer les plans en faveur du personnel. Leur valeur a diminué, passant de 671,5 millions d'USD au 31 décembre 2021 à 538,3 millions d'USD au 30 juin 2022.

6. Le rendement des portefeuilles de placements disponibles à la vente au 30 juin 2022 était de -19,73 pour cent, contre un rendement de référence de -19,78 pour cent, c'est-à-dire supérieur de 5 points de base à l'indice de référence combiné.

7. La valeur du portefeuille à long terme a suivi la même tendance à la baisse que la valeur de sa composante à revenu fixe (-4,87 pour cent au 30 juin 2022) – sous l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, qui a fait chuter les prix des titres de créance – et de la valeur volatile des fonds propres (-19,73 pour cent au 30 juin 2022), sous-tendue par les préoccupations que suscitent le conflit russo-ukrainien ainsi que la hausse de l'inflation et des prix des produits.

Plans en faveur du personnel

8. La FAO dispose de quatre plans (les «plans») prévoyant des prestations en faveur du personnel, soit à la cessation de service, soit en cas de maladie ou d'accident du travail. Ces plans sont les suivants:

- Assurance-maladie après cessation de service (AMACS);
- Régime des indemnités pour cessation de service (RICS);
- Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel (FRPI);
- Fonds des indemnités de départ (FID).

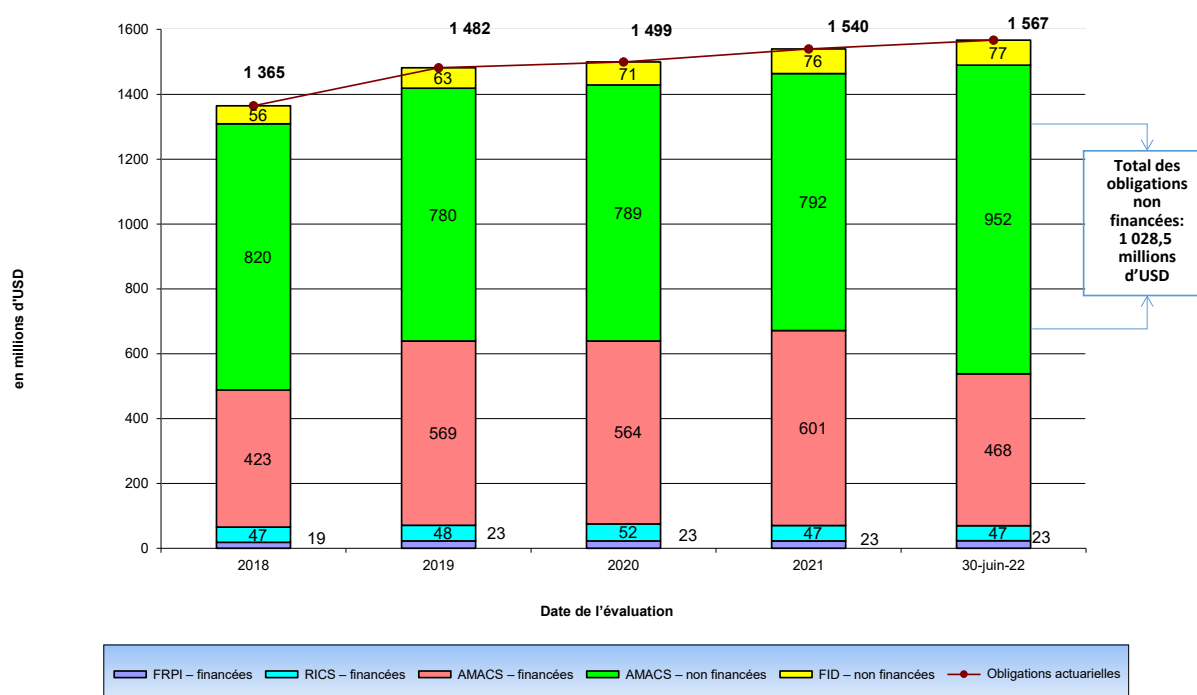
9. Les résultats de la dernière évaluation actuarielle en date, arrêtée au 31 décembre 2021, et les besoins et préoccupations en matière de financement qui en découlent ont été présentés au Comité financier, à sa cent quatre-vingt-onzième session, dans le document intitulé *Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2021* (FC 191/4).

10. Le total des obligations contractées au titre de ces plans au 30 juin 2022 représentait 1 566,7 millions d'USD, soit une augmentation de 27,1 millions d'USD par rapport au solde de 1 539,8 millions d'USD constaté au 31 décembre 2021.

11. Au 30 juin 2022, les obligations non financées au titre des plans en faveur du personnel s'élevaient à 1 028,5 millions d'USD, dont 951,7 millions d'USD pour l'assurance maladie après cessation de service et 76,8 millions d'USD pour le Fonds des indemnités de départ. Le tableau 3 indique la ventilation du montant total des obligations actuarielles, par plan et par situation de financement.

Tableau 3

Obligations liées au personnel: total, par plan et par état de financement des plans, pour les cinq dernières années



Solde du Fonds général et des fonds apparentés

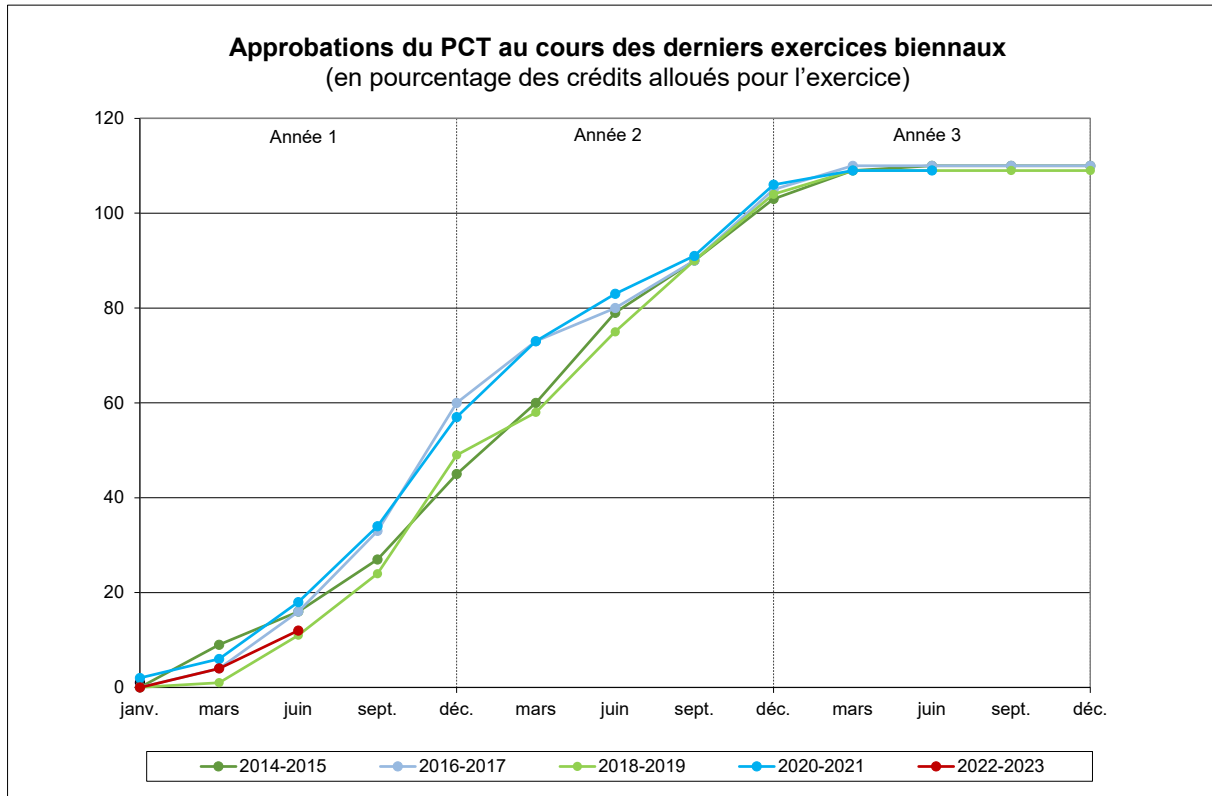
12. Au 30 juin 2022, le déficit devrait atteindre 742,0 millions d'USD, contre 964,3 millions d'USD au 31 décembre 2021 et 653,2 millions d'USD au 30 juin 2020, période de comparaison pour l'exercice biennal 2020-2021.

13. La réduction de 222,3 millions d'USD du déficit du Fonds général entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022 s'explique par la prise en compte des recettes provenant d'une année complète de contributions au budget ordinaire versées par les États Membres, contre six mois seulement de dépenses à la date considérée. Par conséquent, le déficit se creusera au fil de l'année et devrait atteindre, en fin d'année, un niveau légèrement supérieur à celui du déficit enregistré au 31 décembre 2021. Comme les années précédentes, les dépenses non inscrites au budget qui concernent les obligations relatives au personnel demeurent la principale cause du déficit du Fonds général.

Mise en œuvre du PCT

14. Comme le montre le tableau 4, les fonds approuvés pour le PCT par rapport aux crédits ouverts pour 2022-2023 suivent le même schéma qu'aux exercices biennaux précédents. À ce stade, aucun problème particulier n'a été relevé et la publication de procédures opérationnelles rationalisées, en avril 2022, devrait accélérer la cadence d'approbation.

Tableau 4



15. Au 30 juin 2022, des projets dont la valeur totale était de 148,1 millions d'USD avaient été approuvés sur l'ouverture de crédits nette pour 2020-2021, qui s'élève à 135,8 millions d'USD. Le dépassement de 9 pour cent vise à garantir l'utilisation intégrale de la dotation au 31 décembre 2023, sachant que le taux moyen des dépenses liées aux projets du PCT est inférieur à 100 pour cent des budgets approuvés.

16. Au 30 juin 2022, des projets du PCT dont la valeur totale était de 15,5 millions d'USD avaient été approuvés au titre de l'ouverture de crédits nette de 135,8 millions d'USD pour 2022-2023, ce qui correspond à un taux d'approbation de 11,4 pour cent. Les approbations devraient s'accélérer et atteindre un niveau comparable à celui des exercices biennaux précédents d'ici la fin de 2022.

17. Les tableaux 5 et 6 présentent les données sur l'approbation ventilées par région au 30 juin 2022. Un taux d'approbation de 100 pour cent est dépassé dans toutes les régions par rapport aux crédits ouverts pour 2020-2021.

Tableau 5 – Approbations du PCT imputées sur les crédits ouverts pour 2020-2021 (au 30 juin 2022)

Région	Crédits alloués	Approbations	Approbations/crédits alloués
Aide au développement			
Afrique	44 280 717	48 790 000	110,2 %
Asie	27 162 765	29 217 000	107,6 %
Europe	11 070 179	12 155 000	109,8 %
Projets interrégionaux	4 050 066	1 000 000	24,7 %
Amérique latine	19 926 323	22 068 000	110,8 %
Proche-Orient	9 058 611	9 994 984	110,3 %
Sous-total	115 548 661	123 224 984	106,7 %
Aide d'urgence			
Afrique		9 712 000	
Asie		6 800 000	
Europe		2 050 000	
Projets interrégionaux		-	
Amérique latine		4 300 000	
Proche-Orient		2 008 000	
Sous-total	20 250 328	24 870 000	122,8 %
Total général	135 798 989	148 094 984	109,1 %

Tableau 6 – Approbations du PCT imputées sur les crédits ouverts pour 2022 (au 30 juin 2022)

Région	Crédits alloués	Approbation	Approbations/crédits alloués
Aide au développement			
Afrique	44 280 717	4 189 000	9,5 %
Asie	27 162 765	1 957 000	7,2 %
Europe	11 070 179	365 000	3,3 %
Projets interrégionaux	4 050 066	500 000	12,4 %
Amérique latine	19 926 323	2 870 000	14,4 %
Proche-Orient	9 058 611	467 000	5,2 %
Sous-total	115 548 661	10 348 000	9,0 %
Aide d'urgence			
Afrique		2 350 000	
Asie		500 000	
Europe		1 300 000	
Projets interrégionaux		-	
Amérique latine		500 000	
Proche-Orient		500 000	
Sous-total	20 250 328	5 150 000	25,4 %
Total général	135 798 989	15 498 000	11,4 %

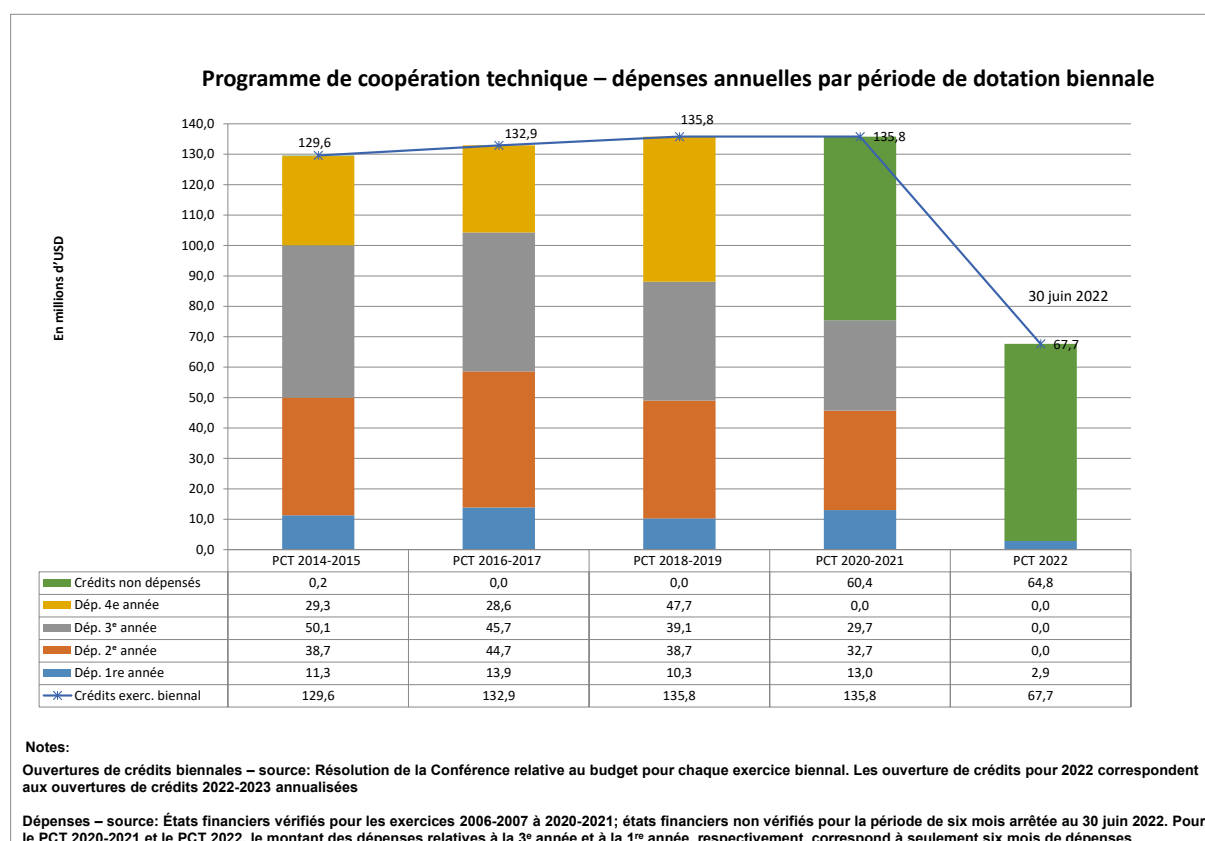
18. Les dépenses mensuelles moyennes cumulées au titre du PCT pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022 s'élevaient à 5,4 millions d'USD. Ce chiffre est en accord avec les dépenses mensuelles moyennes cumulées au titre du PCT pour l'exercice biennal arrêté au 31 décembre 2021, qui étaient de 5,5 millions d'USD, et s'avère plus favorable que les dépenses mensuelles moyennes de 4,8 millions d'USD correspondant à la période de six mois arrêtée au 30 juin 2020 pour l'exercice biennal précédent.

19. Les soldes non dépensés sur les crédits ouverts pour l'exercice biennal 2020-2021 atteignaient 60,4 millions d'USD au 30 juin 2022, ce qui représentait 67 pour cent du montant reporté au 31 décembre 2021 sur l'exercice biennal 2022-2023, lequel était de 90,1 millions d'USD. À ce stade, on s'attend à ce que les crédits ouverts soient dépensés en totalité d'ici la fin de 2023, comme l'autorise l'article IV, paragraphe 4.3, du Règlement financier de l'Organisation, qui dispose: «Les crédits votés par la Conférence pour le Programme de coopération technique ainsi que tous fonds transférés au Programme de coopération technique au titre de l'article 4.5b) du Règlement financier couvriront les dépenses pendant l'exercice financier suivant celui au cours duquel lesdits fonds ont été votés ou transférés.»

20. Au 30 juin 2022, les montants non dépensés sur les crédits ouverts au titre de la première année de l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 64,8 millions d'USD (contre 64,3 millions d'USD disponibles sur les crédits ouverts pour la première année de l'exercice 2020-2021, au 30 juin 2020). Ce montant pourra être utilisé jusqu'au 31 décembre 2025.

21. Le tableau 7 présente les dépenses et les crédits disponibles au titre du PCT pour chaque exercice depuis la période 2014-2015.

Tableau 7



Pertes de change

22. Au cours de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022, l'Organisation a enregistré une perte de change nette de 11,8 millions d'USD, dont:

- 12,8 millions d'USD de pertes nettes liées aux conversions euros-dollars¹ (hors liquide);
- 1,0 million d'USD de gains de change nets effectivement enregistrés par l'Organisation et transférés vers le Compte de réserve spécial.

Contributions volontaires

23. La catégorie «Fonds fiduciaires et fonds du Programme des Nations Unies pour le développement» recouvre les activités mises en œuvre au moyen de projets et financées par des contributions volontaires, y compris celles du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

24. Les contributions reçues à l'avance et destinées aux fonds fiduciaires et au fonds du PNUD s'élevaient à 1 683,8 millions d'USD au 30 juin 2022, contre 1 464,9 millions d'USD au 31 décembre 2021. Ces montants représentent la part des contributions volontaires reçues de divers donateurs qui n'a pas encore été utilisée pour la mise en œuvre des projets auxquels elles sont destinées.

25. Le tableau 8 présente une analyse des contributions aux fonds fiduciaires reçues² des donateurs au cours de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022. Il dresse la liste des 25 principaux donateurs pour la période considérée et le classement pour une période équivalente lors de l'exercice biennal précédent, aux fins de comparaison.

¹ Les écarts de change se produisent au moment de la réception des contributions mises en recouvrement et lors de la conversion du solde des contributions en fin d'exercice.

² À des fins opérationnelles, la FAO gère également un système complet de suivi de l'approbation des contributions volontaires, prises en compte au moment où les fonds fiduciaires sont à la fois approuvés par les partenaires fournisseurs de ressources et actifs sur le plan opérationnel. Généralement, à ce moment, seule une partie des fonds a été reçue par la FAO. Ce modèle de réception échelonnée des sommes destinées aux fonds fiduciaires explique la différence entre les chiffres correspondant aux «contributions reçues» dans le présent document et les chiffres des «contributions approuvées» publiés ailleurs.

Tableau 8 – Analyse des contributions volontaires reçues

Exercice biennal clos le 31 décembre 2021	En milliers d'USD	Exercice biennal clos le 31 décembre 2019	En milliers d'USD
(1) Union européenne	408 786	(1) Union européenne	389 801
(2) États-Unis d'Amérique	341 777	(2) États-Unis d'Amérique	285 779
(3) Allemagne	143 408	(3) Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	123 342
(4) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	120 120	(4) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	114 750
(5) Fonds vert pour le climat (FVC)	117 673	(5) Royaume-Uni	91 175
(6) Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	116 939	(6) Suède	77 042
(7) Royaume-Uni	78 082	(7) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	59 019
(8) Suède	66 802	(8) Norvège	55 957
(9) Norvège	59 090	(9) Japon	51 491
(10) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	56 928	(10) Allemagne	45 650
(11) Banque mondiale	45 612	(11) Colombie	43 783
(12) Canada	44 205	(12) Pays-Bas	35 973
(13) Pays-Bas	43 876	(13) Chine	33 309
(14) Japon	41 068	(14) Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) (changement climatique)	31 843
(15) Italie	38 014	(15) Banque mondiale	23 788
(16) Arabie saoudite	34 000	(16) Canada	20 552
(17) République de Corée	33 877	(17) Suisse	20 547
(18) Fonds d'affectation spéciale administré par le Programme alimentaire mondial (P)	32 009	(18) Italie	19 410
(19) Colombie	29 141	(19) Mexique	16 494
(20) Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) (changement climatique)	25 755	(20) Pakistan	15 872
(21) Fonds pour la consolidation de la paix	24 240	(21) Belgique	15 281
(22) Programme de développement mondial de la Fondation Bill et Melinda Gates	24 008	(22) République de Corée	15 197
(23) Danemark	22 814	(23) Fonds pour la consolidation de la paix	14 919
(24) Suisse	17 590	(24) Fonds d'investissement REDD du Guyana (GRIF)	14 758
(25) Fondation Mastercard	15 613	(25) Agence japonaise de coopération internationale	14 753
Les 25 principaux donateurs	1 981 428	Les 25 principaux donateurs	1 630 485
Multidonneurs	147 187	Multidonneurs	131 538
Autres donateurs	347 324	Autres donateurs	337 155
Total	2 475 939	Total	2 099 178

26. La hausse du montant des fonds reçus pendant la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022 par rapport à leur niveau au cours de la période de six mois arrêtée au 30 juin 2020 reflète l'augmentation générale des contributions volontaires mobilisées par la FAO. Les contributions obtenues durant les six premiers mois de 2022 sont le signe, plus particulièrement, d'un accroissement considérable des fonds provenant du Fonds vert pour le climat ainsi que des contributions destinées à financer les interventions d'urgence en Afghanistan, y compris 60 millions d'USD de la Banque asiatique de développement et 49 millions d'USD de la Banque mondiale.

27. Les recettes correspondant à des contributions volontaires indiquées dans le tableau 2 sont comptabilisées proportionnellement au degré d'achèvement des activités de projet, mesuré sur la base des dépenses. Pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2022, les recettes comptabilisées au titre des projets des fonds fiduciaires et du PNUD s'élevaient à 500,9 millions d'USD, contre 427,4 millions pour la période de six mois arrêtée au 30 juin 2020.

Prévision de trésorerie pour 2022 (Programme ordinaire)

28. Le tableau 9 ci-après présente la position de trésorerie consolidée à court terme (trésorerie et équivalents de trésorerie) du Programme ordinaire de l'Organisation, établie en fin de mois, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 et prévisionnelle jusqu'au 31 décembre 2022, ainsi que les chiffres de 2021, à des fins de comparaison. Tous les montants sont indiqués en millions d'USD.

29. Au 30 juin 2022, 51,81 pour cent des contributions au titre de 2022 avaient été acquittées, soit un taux de recouvrement plus élevé que l'an dernier à la même période (49,25 pour cent). Des précisions sur l'état des contributions courantes et des arriérés au 30 juin 2022 sont présentées dans le document portant la cote FC 194/INF/2.

30. Compte tenu des calendriers de paiement passés et du montant des liquidités du Programme ordinaire au 30 juin 2022, la trésorerie de l'Organisation devrait être suffisante pour faire face aux besoins opérationnels jusqu'à la fin de 2022. Les prévisions actuelles sont établies par comparaison avec la situation générale de l'année précédente, qui est analogue, et elles sont susceptibles d'être ajustées lorsque les Membres auront confirmé les dates de versement prévues. La réalisation des prévisions figurant au tableau 9 ci-après sera donc fonction de la date de versement effective des plus grosses contributions dues jusqu'à la fin de l'année.

Tableau 9

